

Date de convocation : 12 novembre 2021

Le 18 novembre 2021 à 18h10

Le conseil communautaire de Caen la mer s'est réuni en publique en l'hémicycle de l'hôtel de la communauté urbaine, sous la présidence de Monsieur Joël BRUNEAU, Président.

Présents :

En tant que titulaires : Madame Annie ANNE, Madame Catherine AUBERT, Madame Brigitte BARILLON, Monsieur Erwann BERNET, Madame Ginette BERNIÈRE, Monsieur Martial BORDAIS, Madame Florence BOUCHARD (dossier n°1 à 16), Monsieur Didier BOULEY, Monsieur Michel BOURGUIGNON (dossier n°1 à 16), Madame Nathalie BOURHIS (dossier n°1 à 9), Madame Pascale BOURSIN, Monsieur Joël BRUNEAU, Madame Hélène BURGAT, Madame Élodie CAPLIER (dossier n°1 à 10), Monsieur Christian CHAUVOIS, Monsieur Raphaël CHAUVOIS, Madame Virginie CRONIER, Monsieur Fabrice DEROO, Monsieur Gilles DÉTERVILLE (dossier n°1 à 18), Monsieur Sébastien FRANÇOIS (dossier n°1 à 16), Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Monsieur Jean-Paul GAUCHARD, Madame Maryse GENARD (dossier n°1 à 16), Monsieur Bertin GEORGE, Monsieur Dominique GOUTTE, Monsieur Aurélien GUIDI, Madame Élisabeth HOLLER, Madame Magali HUE, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur François JOLY, Monsieur Philippe JOUIN, Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur Michel LAFONT, Monsieur Jacques LANDEMAINE, Monsieur Jérôme LANGLOIS, Madame Nelly LAVILLE, Monsieur Christian LE BAS, Monsieur Stéphane LE HELLEY, Monsieur Michel LE LAN, Madame Maria LEBAS, Monsieur Patrick LECAPLAIN, Monsieur Marc LECERF, Monsieur Patrick LEDOUX, Monsieur Benoît LERÉVÉREND, Monsieur Frédéric LOINARD, Monsieur Lionel MARIE, Monsieur Mickaël MARIE, Madame Agnès MARRETEUX, Monsieur Philippe MARS, Madame Jacqueline MARTIN, Monsieur Richard MAURY (dossier n°1 à 10), Monsieur Marc MILLET, Madame Sylvie MOUTIERS, Monsieur Aristide OLIVIER (dossier n°1 à 5), Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE, Monsieur Jean-Marc PHILIPPE (dossier n°1 à 16), Madame Catherine PRADAL-CHAZARENCO (dossier n°1 à 3), Monsieur Emmanuel RENARD, Monsieur Thierry RENOUF, Madame Ghislaine RIBALTA, Monsieur Serge RICCI, Monsieur Dominique ROUZIC, Monsieur Dominique RÉGEARD, Monsieur Yves RÉGNIER, Monsieur Thierry SAINT, Madame Sophie SIMONNET (dossier n°1 à 5 puis n°11 à 21), Monsieur Pascal SÉRARD, Monsieur Rodolphe THOMAS (dossier n°1 à 16), Madame Béatrice TURBATTE, Monsieur Ludwig WILLAUME, Madame Agnès DOLHEM (dossier n°4 à 21), Monsieur Damien DE WINTER (dossier n°5 à 21), Monsieur Pierre SCHMIT (dossier n°5 à 21), Madame Emilie ROCHEFORT (dossier n°6 à 21), Monsieur Laurent MATA (dossier n°6 à 21), Madame Alexandra BELDJOUDI (dossier n°10 à 21), Monsieur Rudy NIEWIADOMSKI (dossier n°10 à 21), Monsieur Pascal PIMONT (dossier n°16 à 21), Madame Béatrice HOVNANIAN (dossier n° 17 à 21), Monsieur Xavier LE COUTOUR (dossier n°17 à 21).

Excusé(s) ayant donné pouvoir : Monsieur Patrick LESELLIER à Monsieur Sébastien FRANÇOIS (dossier n°1 à 16), Madame Nathalie DONATIN à Monsieur Didier BOULEY, Monsieur Bruno COUTANCEAU à Monsieur Ludwig WILLAUME, Monsieur Nicolas ESCACH à Madame Brigitte BARILLON, Madame Béatrice GUIGUES à Monsieur Emmanuel RENARD, Madame Lynda LAHALLE à Madame Agnès MARRETEUX, Monsieur Gabin MAUGARD à Monsieur Nicolas JOYAU, Madame Céline PAIN à Monsieur François JOLY, Monsieur Olivier SIMAR à Monsieur Pascal SÉRARD, Madame Clémentine LE

MARREC à Monsieur Aurélien GUIDI, Madame Marie-Chantal REFFUVEILLE à Monsieur Lionel MARIE, Monsieur Ludovic ROBERT à Monsieur Patrick LECAPLAIN, Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT à Monsieur Stéphane LE HELLEY, Monsieur Christian DELBRUEL à Monsieur Marc LECERF, Madame Emmanuelle DORMOY à Monsieur Joël BRUNEAU, Madame Baya MOUNKAR à Monsieur Jérôme LANGLOIS, Monsieur Patrick JEANNENEZ à Monsieur Nicolas JOYAU, Madame Amandine FRANÇOIS-GOGUILLON à Monsieur Aristide OLIVIER (dossier n°1 à 5), Monsieur Xavier LE COUTOUR à Monsieur Patrick LEDOUX (dossier n° 1 à 16), Monsieur Gérard HURELLE à Monsieur Marc MILLET, Monsieur Pascal PIMONT à Monsieur Dominique GOUTTE (dossier n°1 à 15), Monsieur Dominique DUVAL à Madame Sophie SIMONNET (dossier n°1 à 5 puis n°11 à 21), Madame Véronique DEBELLE à Monsieur Michel LE LAN, Madame Sonia DE LA PROVÔTÉ à Monsieur Aristide OLIVIER (dossier n°1 à 5), Madame Nadine LEFÈVRE-PROKOP à Madame Pascale BOURSIN, Madame Cécile COTTENCEAU à Madame Ginette BERNIÈRE, Madame Catherine PRADAL-CHAZARENC à Madame Nathalie BOURHIS (dossier n°4 à 9), Madame Sara ROUZIÈRE à Monsieur Damien DE WINTER (dossier n°5 à 21), Madame Nathalie BOURHIS à Monsieur Ludwig WILLAUME (dossier n°10 à 21), Monsieur Théophile KANZA MIA DIYEKA à Monsieur Rudy NIEWIADOMSKI (dossier n° 10 à 21), Madame Élodie CAPLIER à Monsieur Thierry RENOUF (dossier n°11 à 21), Madame Florence BOUCHARD à Madame Béatrice TURBATTE (dossier n°17 à 21).

Excusés : Monsieur Romain BAIL, Madame Alexandra BELDJOURI (dossier n°1 à 9), Madame Agnès DOLHEM (dossier n°1 à 3), Madame Béatrice HOVNANIAN (dossier n°1 à 16), Monsieur Théophile KANZA MIA DIYEKA (dossier n° 1 à 9), Monsieur Vincent LOUVET, Monsieur Laurent MATA (dossier n°1 à 5), Madame Isabelle MULLER DE SCHONGOR, Monsieur Rudy NIEWIADOMSKI (dossier n°1 à 9), Monsieur Raymond PICARD, Monsieur Marc POTTIER, Madame Emilie ROCHEFORT (dossier n°1 à 5), Madame Sara ROUZIÈRE (dossier n°1 à 4), Monsieur Pierre SCHMIT (dossier n°1 à 4), Monsieur Damien DE WINTER (dossier n°1 à 4), Madame Sophie SIMONNET (dossier n°6 à 10), Monsieur Dominique DUVAL (dossier n°6 à 10), Monsieur Aristide OLIVIER (dossier n°6 à 21), Madame Amandine FRANÇOIS-GOGUILLON (dossier n°6 à 21), Madame Sonia DE LA PROVÔTÉ (dossier n°6 à 21), Madame Catherine PRADAL-CHAZARENC (dossier n°10 à 21), Monsieur Richard MAURY (dossier n°11 à 21), Monsieur Gilles DÉTERVILLE (dossier n°19 à 21), Monsieur Michel BOURGUIGNON (dossier n°17 à 21), . Monsieur Jean-Marc PHILIPPE (dossier n°17 à 21), Monsieur Rodolphe THOMAS (dossier n°17 à 21), Monsieur Sébastien FRANÇOIS (dossier n°17 à 21), Monsieur Patrick LESELLIER (dossier n°17 à 21), Madame Maryse GENARD (dossier n°17 à 21).

Le conseil désigne M. Jean-Marie GUILLEMIN secrétaire de séance.

COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT

APPROBATION DU COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Le Président soumet au conseil communautaire le compte rendu de la séance du 30 septembre 2021, transmis aux conseillers communautaires dans le dossier joint à leur convocation.

Le compte rendu du 30 septembre est approuvé à l'unanimité.

N° C-2021-11-18/01 - Produits irrécouvrables - Admissions en non-valeur et créances éteintes

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les admissions en non-valeur présentées par Mme la Trésorière principale de Caen municipale pour un montant de :

- 18 848,46 € pour le budget principal
- 529,58 € pour le budget annexe SPANC

- 41,70 € pour le budget annexe Transport
- 5 153,34 € pour le budget annexe de l'Assainissement.

N° C-2021-11-18/02 - Exonération terrasses fermées fixes année 2021

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'exonérer du paiement de la redevance d'occupation du domaine public les terrasses fermées fixes avec ancrages des bars, cafés et restaurants du secteur centre correspondant au territoire de la ville de Caen, pour l'ensemble de l'année 2021.

N° C-2021-11-18/03 - Prorogation des modalités d'organisation des réunions délibérantes et commissions permanentes en visioconférence

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, proroge jusqu'au 31 juillet 2022 les modalités de connexion en visioconférence, d'identification des participants, de scrutin pour les votes des délibérations, d'enregistrement et de conservation des débats telles qu'elles avaient été décrites dans la délibération n°C-2021-04-22/01 du conseil communautaire du 22 avril 2021.

Le conseil communautaire indique que ces modalités pourront être utilisées pour la tenue de tout conseil communautaire, bureau communautaire et commission thématique permanente jusqu'au 31 juillet 2022 conformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et qu'il en sera fait mention sur la convocation à la séance.

Le conseil communautaire précise qu'aucune élection au scrutin secret ne peut avoir lieu lors d'une séance qui se tient également en visioconférence.

N° C-2021-11-18/04 - Tableau des emplois permanents au 1er septembre 2021

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité – abstention de Monsieur Gilles DETERVILLE, Monsieur Aurélien GUIDI, Madame Clémentine LE MARREC et Madame Annie ANNE, décide de modifier le tableau des emplois permanents de la communauté urbaine Caen la mer au 1^{er} septembre 2021, au regard des événements relatifs à la gestion des ressources humaines intervenus depuis le 1^{er} juillet 2021, pour prendre en compte les modifications liées au bon fonctionnement des services et aux changements d'organisation.

Le conseil communautaire indique qu'il sera possible, en l'absence de fonctionnaire, de pourvoir les emplois accessibles par voie de concours ainsi créés ou transformés, par des agents contractuels de droit public soit au titre de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, soit au titre de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Le conseil communautaire précise que le traitement des agents contractuels ainsi recrutés sera calculé par référence à l'échelonnement indiciaire du cadre d'emplois de l'emploi occupé assorti de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement ainsi que des primes et indemnités telles que définies par délibération du conseil communautaire.

Le conseil communautaire adopte le nouveau tableau des emplois ainsi établi au 1^{er} septembre 2021.

N° C-2021-11-18/05 - Caen Normandie Métropole - Désignations des représentants

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, abroge la délibération n°2020-10-01-30 du conseil communautaire du 1^{er} octobre 2020.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour ces désignations.

Le conseil communautaire décide de désigner pour représenter la communauté urbaine au sein du conseil syndical du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole, les délégués titulaires et suppléants suivants :

COMITÉ SYNDICAL	
Titulaires	Suppléants
CHAUVOIS Christian	GUÉRIN Daniel
FRANÇOIS Sébastien	LAMY Laurent
BRUNEAU Joël	ROYE Nathalie
DE LA PROVÔTÉ Sonia	LECAPLAIN Patrick
GOUTTE Dominique	DÉTERVILLE Gilles
LE COUTOUR Xavier	VANDERCAMERE-DESMORTREUX Lydie
RENARD Emmanuel	DE WINTER Damien
SÉRARD Pascal	LE MARREC Clémentine
LECERF Marc	BERNARD Jean-Marie
SCHMIT Pierre	MATA Laurent
GERNY Yannick	DOLHEM Agnès
RIBALTA Ghislaine	GAUCHARD Jean-Paul
PATARD-LEGENDRE Michel	POTTIER Marc
RENOUF Thierry	HAY Xavier
BOULAY Florence	TRANCHIDO Alain
JOUIN Pascal	GÉNARD Maryse
BURGAT Hélène	ROBERT Ludovic
MARIE Mickaël	MENOCHET Philippe
LERÉVÉREND Benoît	POULAIN Jean-Paul
BAIL Romain	GODEFROY Bruno
TURBATTE Béatrice	ALEXANDRE Christiane
PITTOIS Dorothee	BERT Jean
DELBRUEL Christian	REVEL-BREE Florence
PHILIPPE Jean-Marc	ANGOT-HASTAIN Léonie
LE HELLEY Stéphane	MAURY Richard
DEROO Fabrice	BOULEY Didier
DUHAMEL Xavier	LECHARTIER Micheline
LAFONT Michel	LEBAS Christian
TROLET Laurence	
ANGOT Geneviève	

Le conseil communautaire décide de désigner en tant que membres du bureau du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole, les 16 délégués suivants :

MEMBRES DU BUREAU
CHAUVOIS Christian
BRUNEAU Joël
DE LA PROVÔTÉ Sonia
GOUTTE Dominique
SÉRARD Pascal
RIBALTA Ghislaine
PATARD-LEGENDRE Michel
BURGAT Hélène
LERÉVÉREND Benoît
BAIL Romain
TURBATTE Béatrice
PITTOIS Dorothee
DELBRUEL Christian
DEROO Fabrice

LAFONT Michel
ANGOT Geneviève

N° C-2021-11-18/06 - Convention d'Utilité Sociale (CUS) 2021-2026 - Signature par Caen la Mer de la convention de Caen la mer Habitat

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité – abstention de Monsieur Francis JOLY, Monsieur Jean-Paul GAUCHARD, Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur Aurélien GUIDI, Monsieur Gilles DETERVILLE, Monsieur Damien DE WINTER, Monsieur Lionel MARIE, Madame Céline PAIN, Madame Clémentine LE MARREC, Madame Sara ROUZIERE, Madame Annie ANNE et Madame Marie-Chantal REFFUVEILLE, approuve la convention d'utilité sociale de Caen la mer habitat 2021-2026.

Le conseil communautaire autorise le président ou son représentant à signer la convention ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

N° C-2021-11-18/07 - ZAC Jean Jaurès à Colombelles - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) 2020

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) 2020, le bilan financier et le plan de trésorerie prévisionnels de la ZAC Jean Jaurès à Colombelles.

N° C-2021-11-18/08 - ZAC de La Maslière à Bretteville-sur-Odon - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) 2020

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) 2020, le bilan financier et le plan de trésorerie prévisionnels de la ZAC de La Maslière à Bretteville-sur-Odon.

N° C-2021-11-18/09 - ZAC des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) 2020

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) 2020, le bilan financier et le plan de trésorerie prévisionnels de la ZAC des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne.

N° C-2021-11-18/10 - Thaon - Plan Local d'Urbanisme - Arrêt et bilan de la concertation

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, tire le bilan de la concertation réalisé durant la révision du Plan local d'Urbanisme de la commune de Thaon.

Le conseil communautaire arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thaon.

Le conseil communautaire donne un avis favorable, en application de l'article R.621-93 du code du patrimoine, au nouveau projet de périmètre délimité des abords proposé par l'architecte des bâtiments de France en date du 15 Octobre 2021.

N° C-2021-11-18/11 - Approbation des Comptes-rendus d'activités à la collectivité 2020 des zones d'activités concédées

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité – abstention de Monsieur Sébastien FRANCOIS sur la ZAC Eole, approuve les comptes rendus annuels à la collectivité au 31 décembre 2020 et les bilans de chaque opération d'aménagement.

N° C-2021-11-18/12 - Avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie au bénéfice de l'opération d'aménagement concédée Lazzaro 3

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet d'avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie.

N° C-2021-11-18/13 - Avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie au bénéfice de l'opération concédée Object'ifs Sud

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet d'avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie.

Le conseil communautaire autorise le président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

N° C-2021-11-18/14 - Avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie au bénéfice de l'opération concédée Normandika

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet d'avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie.

Le conseil communautaire autorise le président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

N° C-2021-11-18/15 - Clôture de la convention publique d'aménagement de la ZAC Citis à Hérouville Saint-Clair avec la SHEMA

Le conseil communautaire après avoir délibéré, à l'unanimité, déclare donner quitus au concessionnaire vis-à-vis de la convention publique d'aménagement en date du 20 janvier 2005.

Le conseil communautaire approuve le bilan de clôture et la trésorerie arrêtés définitivement au 31 décembre 2020.

Le conseil communautaire approuve le compte-rendu d'activités de clôture dont il résulte un solde positif de 43 888 € au bénéfice du concédant.

N° C-2021-11-18/16 - Rapport annuel 2020 relatif au service public de prévention et de gestion des déchets : présentation

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, prend acte de la communication du rapport annuel relatif au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2020.

Le conseil communautaire approuve la diffusion au public du présent rapport annuel relatif au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2020.

N° C-2021-11-18/17 - Rapport d'activités 2020 de la Délégation de Service Public (DSP) des transports urbains de l'Agglomération Caennaise par Keolis Caen Mobilités

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, prend acte du rapport d'activités 2020 de Keolis Caen Mobilités.

N° C-2021-11-18/18 - Création d'une commission d'appel d'offres dédiée à l'opération relative à la réalisation de l'axe Est-Ouest du tramway de Caen la mer et fixation des modalités de dépôt des listes

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer une commission d'appel d'offres dédiée à l'opération relative à la réalisation de l'axe Est-Ouest du tramway de Caen la mer.

Le conseil communautaire précise qu'il s'agit d'une commission pour la durée du mandat pour l'ensemble des dossiers entrant dans son champ.

Le conseil communautaire fixe comme suit les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et des membres suppléants :

- Le dépôt des listes aura lieu auprès de la direction des assemblées par voie dématérialisée, au plus tard le lundi 13 décembre 2021 à 12h00. Les listes devront être déposées à l'adresse mail suivante direction.assemblees@caenlamer.fr avec pour objet « dépôt de liste CAO tramway ».
- Ces listes, qui peuvent comporter moins de nom qu'il n'y a de sièges à pourvoir (5 titulaires et 5 suppléants), devront indiquer les noms et prénoms des membres titulaires et des membres suppléants.
- Ces listes seront imprimées par les services administratifs et serviront de bulletins de vote pour l'élection qui se déroulera lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

N° C-2021-11-18/19 - Délégation de Service Public (DSP) relative à la construction et à l'exploitation des parcs de stationnement en ouvrage - Présentation du rapport d'activité 2020

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, prend acte de la communication du rapport d'activité relatif au contrat de concession des parcs de stationnement pour l'année 2020.

N° C-2021-11-18/20 - Gestion et exploitation de l'aéroport Caen - Carpiquet - Rapport du délégataire - Exercice 2020

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, prend acte de la communication du rapport d'activité relatif à la convention de gestion et d'exploitation de l'aéroport Caen – Carpiquet pour l'année 2020.

Le conseil communautaire demande au délégataire de transmettre les éléments manquants à l'analyse de l'activité de la plateforme.

N° C-2021-11-18/21 - Association aéroports de Normandie - modification des statuts

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la modification des statuts de l'association « Aéroports de Normandie ».

DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE BUREAU DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Le Président rend compte au conseil communautaire des délibérations votées en bureau communautaire du 23 septembre 2021 et du 21 octobre 2021 conformément à l'article 31 du règlement intérieur de la communauté urbaine et à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Le Président rend compte au conseil communautaire des décisions prises dans le cadre de sa délégation donnée par délibération du conseil communautaire du 9 juillet 2020 ainsi que du 3 décembre 2020 et conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales. Il rend également compte des jugements.

(Diffusion aux maires des 48 communes
+ à tous les conseillers communautaires
titulaires et suppléants)

Affiché le 23 novembre 2021